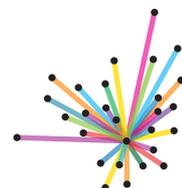


..... CONCERTATION

BOULEVARDS ET BARRIÈRES

Cahier de préconisations
citoyennes issues
de la concertation sur
le projet métropolitain
des boulevards et barrières



BORDEAUX
MÉTROPOLE

QU'EST-CE QUE LE CAHIER DE PRÉCONISATIONS CITOYENNES ?

Un Cahier de Préconisations est un outil permettant de transmettre des objectifs et un cap au projet. Les préconisations émises ne génèrent pas d'obligations légales mais orientent les décisions et actions de la future équipe.

Ce cahier de préconisations s'annexera au Cahier des Charges qui permettra de sélectionner la future équipe du projet d'aménagement des boulevards et barrières.

Contexte

Les enjeux du projet des boulevards

Le projet métropolitain des boulevards et des barrières est né de la volonté de trouver un équilibre entre les usages métropolitains et locaux de ce territoire. Les enjeux sont multiples et visent à rendre les boulevards plus hospitaliers et à pacifier les différents usages, tout en proposant un territoire plus résilient face au changement climatique.

La volonté est également de mettre en place un processus innovant permettant de concevoir et mettre en oeuvre ce projet atypique grâce à une concertation large auprès des riverains et usagers de cet équipement métropolitain. 2 GARANTS de la concertation, nommés par le C2D (Conseil de Développement Durable de Bordeaux Métropole) ont suivi l'ensemble des échanges et formaliseront un bilan.

La concertation des boulevards



Réunion publique de lancement
13 novembre 2019



Balades urbaines
de décembre 2019 à mars 2020



Ateliers de proximité
de décembre 2019 à mars 2020



Concertation numérique
ouverte en septembre 2019 <https://participation.bordeaux-metropole.fr/les-boulevards-exprimez-vous>



Comité de la concertation
Concertation des publics absents

Mais aussi :

une enquête sociologique croisée, menée de décembre 2019 à mars 2020 par l'A'Urba (1576 enquêtés), un workshop avec les services de Bordeaux Métropole et les villes concernées, des registres papiers en mairie et à l'hôtel de Bordeaux Métropole, les « carnets de marche » (action de communication artistique réalisée en 2020 par Olivier Bleys), etc.

UN CAHIER DE PRÉCONISATIONS CITOYENNES CO-CONSTRUIT

LE COMITÉ DE LA CONCERTATION

Le Comité de la concertation réunit UNE VINGTAINE DE PARTICIPANTS VOLONTAIRES avec pour objectif de co-construire le présent cahier de préconisations.

PREMIÈRE PHASE

Se donner une méthode et des objectifs



Réunion

9 Juillet 2020



Ateliers

7 et 24 juin 2021,
6 Juillet 2021

DEUXIÈME PHASE

Co-construire le cahier de préconisations



Ateliers

23 Septembre,
21 Octobre,
18 Novembre,
15 Décembre 2021
Réunion de restitution
le 25 janvier 2022



Thèmes

- ATTRACTIVITÉ
- NATURE ET LOISIRS / QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
- LES BOULEVARDS LA NUIT
- VERS LE CAHIER DE PRÉCONISATIONS CITOYENNES

CONCERTATION DES PUBLICS ABSENTS

Le déploiement d'une démarche de concertation avec les publics absents des dispositifs habituels a été souhaitée dans la stratégie de concertation des boulevards et barrières, pour pallier le déficit de représentativité du comité de concertation et recueillir une parole qui ne s'exprime guère dans les instances de concertation classiques.



Réunions

avec le CCAS, le DIACONAT, le Conseil des professions libérales de Bordeaux
8 Avril, 27 Mai, 22 Juin,
08 et 29 Septembre, 7 Juillet,
23 Novembre 2021



Atelier

interne avec le Développement social urbain et la Police municipale
14 Juin 2021



Micro-trottoirs

auprès des publics scolaires et universitaires
15 et 16 Novembre 2021



Cartes postales

pour les automobilistes
Distribution de 5000 cartes
les 30 novembre,
17 et 23 décembre 2021,
13 et 18 janvier 2022

PRÉAMBULE

Des boulevards apaisés et attractifs

Les boulevards sont aujourd'hui identifiés comme une « grande route » d'échelle métropolitaine, peu attractive pour les habitants de la métropole et des quartiers riverains.

Les citoyens concertés pour formuler des préconisations citoyennes (Comité de la concertation et publics « absents ») convergent pour donner une philosophie à ce projet à travers plusieurs objectifs.

- **Une identité des boulevards à trouver et à travailler** : les boulevards sont un équipement indispensable pour les déplacements métropolitains. L'objectif est de sortir du caractère routier des boulevards pour en révéler une nouvelle identité globale à travers des séquences et une harmonie du parcours attractive pour les autres modes de déplacement : vélos, piétons, transports en commun. Ces séquences s'appuient sur les barrières avec leurs spécificités et particularités, mais aussi le patrimoine « repère » qui ponctue les boulevards (stade Chaban Delmas, cimetière de la Chartreuse, base sous-marine, cité administrative, etc.).

- **Trois thématiques transversales pour guider la philosophie des préconisations** : l'innovation, la mobilité & les usages ainsi que la santé sont au coeur des préoccupations du futur projet des boulevards.

1- LES INNOVATIONS sont au service des boulevards de demain pour leur donner une vocation plus écologique, un usage plus confortable et des déplacements apaisés et sécurisés. Le Comité souhaite que le projet des boulevards soit basé sur des objectifs globaux à atteindre (qualité de l'air, acoustique, écologique, etc.) desquels découleront les solutions techniques adéquates.

2- LA MOBILITÉ ET LES USAGES doivent être repensés pour une meilleure cohabitation des modes de déplacements (développement et sécurisation des mobilités actives, amélioration des performances du réseau de transport en commun dans une stratégie globale métropolitaine) et des temporalités des boulevards (temps festifs, lieu de travail, etc.). L'objectif est d'aboutir à un parcours multithématique séquencé par la diversification de l'offre socio-culturelle, sportive et commerciale, et d'une plus grande place de la nature qui s'inscrit dans une stratégie de mobilité métropolitaine globale en tenant compte des axes traversants, circulaires et de desserte.

3- LA SANTÉ doit permettre de guider le projet vers des boulevards apaisés, avec une vocation de promenade donnant une plus grande place à la nature pour plus de confort, de fraîcheur, une meilleure qualité de l'air et une réduction des nuisances sonores.

Trois thématiques ont été proposées par Bordeaux Métropole et Écologie Urbaine & Citoyenne au Comité de la concertation pour l'aider à formuler des préconisations. Ces mêmes thèmes ont par ailleurs été abordés dans des ateliers techniques organisés avec les services des villes concernées, ceux de Bordeaux Métropole et avec l'A'urba :

1- L'ATTRACTIVITÉ : les espaces publics (loisirs, points d'intérêt, lieux de destination, promenades et espaces verts), le bâti (patrimoine, séquences architecturales, contrôle de la spéculation foncière et immobilière) et les activités économiques (commerces, développement économique).

2- L'ENVIRONNEMENT : nature et loisirs (biodiversité, eau et végétalisation, agriculture urbaine) et qualité de l'environnement (pollution et confort acoustique, îlots de fraîcheur).

3- LES BOULEVARDS LA NUIT : ambiances nocturnes (éclairage, visibilité, sécurité, valorisation des façades) et cohabitation (gestion du bruit, aménagements, socialisation, usages marginaux, professionnels de la nuit).

LES 20 PRÉCONISATIONS CITOYENNES

L'analyse qui permet de présenter ces 20 préconisations citoyennes a été conçue par un regard croisé : entre des propositions d'ordre qualitatives formulées par le Comité de concertation qui a été formé pendant près de 8 mois, et des résultats plus quantitatifs de la concertation des publics absents. La majorité des propositions vont dans le même sens ce qui nous permet de traduire les volontés citoyennes dans ce cahier. Un bilan détaillé de la concertation sera par ailleurs rendu public courant 2022 ; il intégrera le présent cahier de préconisations.

DES BOULEVARDS ATTRACTIFS

> Attractivité des espaces publics

Préconisations 1 2 3

> Attractivité du bâti

Préconisations 4 5 6

> Attractivité des activités économiques

Préconisations 7 8 9



L'ENVIRONNEMENT, LA NATURE ET LES LOISIRS AU COEUR DES BOULEVARDS

> Qualité de l'environnement

Préconisations 10 11 12

> Nature et loisirs

Préconisations 13 14

LES BOULEVARDS LA NUIT

> Ambiances nocturnes

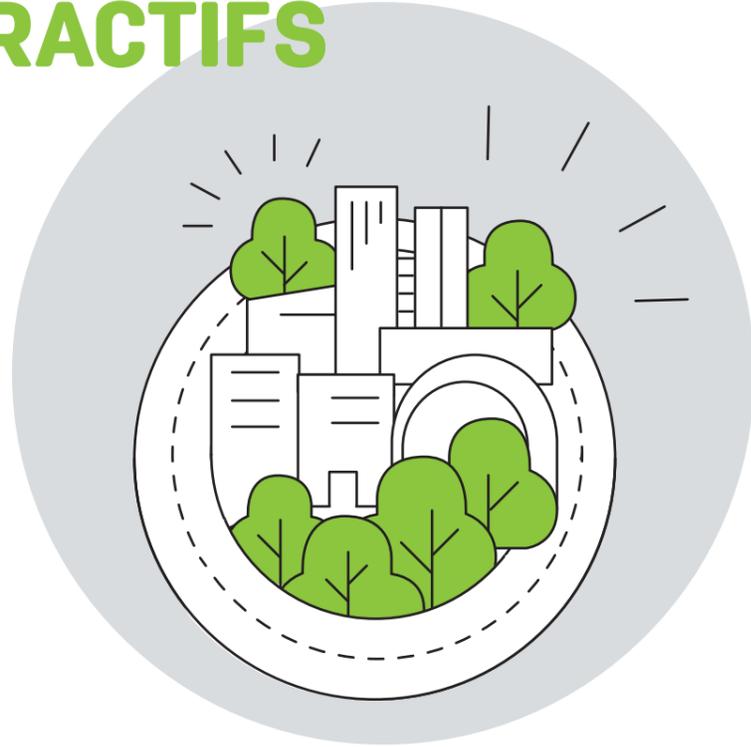
Préconisations 15 16 17

> Cohabitation

Préconisations 18 19 20



DES BOULEVARDS ATTRACTIFS



> Attractivité des espaces publics

Préconisation 1

LES SÉQUENCES

Les nouveaux boulevards devront être pensés par séquences urbaines marquées par des identités, usages et ambiances définies. La mise en valeur du patrimoine urbain et architectural devra être un axe clé du projet.

Préconisation 2

LES BARRIÈRES

Les barrières des boulevards ont une identité propre qui devra être retravaillée et/ou renforcée pour conforter les usages et leur intensité. Les commerces de proximité doivent être un levier pour l'intensification des usages des barrières. L'aménagement du stationnement de tous les modes (voitures, deux-roues, vélos, trottinettes) sera tenu d'être organisé de sorte à valoriser les barrières et à garantir l'accessibilité des services qu'elles accueillent, mais aussi à garantir des espaces de stationnement sécurisés la nuit pour les mobilités douces. Des lieux de convivialité seront pensés sur les barrières.

Préconisation 3

LES EXPÉRIMENTATIONS

Les boulevards devront continuer à être un territoire de projet exemplaire et expérimental avec une vocation d'évaluation des usages et d'amélioration continue du projet.

> Attractivité du bâti

Préconisation 4

SIGNALÉTIQUE DES SITES D'INTÉRÊT

Les sites d'intérêt (serviciels, patrimoniaux) sont à identifier et à signaler par différents moyens (éclairage, signalétique autre que de l'affichage, etc.) afin de les marquer comme repère sur les boulevards.

Préconisation 5

VÉGÉTALISATION DES FAÇADES

La végétalisation sera présente dans l'espace public, mais aussi sur le bâti des boulevards, en cohérence avec l'identité des séquences et en accord avec les façades de pierre et le patrimoine qu'elles constituent.

Préconisation 6

ACOUSTIQUE

L'aménagement des boulevards en tant qu'espace public (baisse de la vitesse automobile, fluidification du trafic, interruption de l'effet ligne droite, etc.) devra être pensé de façon à préserver l'ambiance sonore des bâtiments et des logements. Des objectifs mesurés et concrets devront être fixés permettant de trouver les solutions techniques et d'aménagement adéquates.

> Attractivité des activités économiques

Préconisation 7

VISIBILITÉ ET HARMONISATION DES ENSEIGNES

Une démarche d'harmonisation des enseignes et d'identité commerciale propre aux commerces des boulevards sera recherchée. Les zones commerciales et d'activités devront être marquées à travers des aménagements spécifiques.

Préconisation 8

MAINTIEN DE LA VOCATION ÉCONOMIQUE ET DIVERSIFICATION DES FONCTIONS

La fonction économique sera soutenue et la mixité des fonctions sera recherchée sur des secteurs clés (fonctions résidentielles, commerciales, serviciels, économiques, etc.).

Préconisation 9

ACCESSIBILITÉ

L'accès aux structures économiques et services, mais plus largement à l'ensemble des boulevards devra être donné aux personnes à mobilité réduite. La politique de stationnement (voitures, deux-roues, vélos, trottinettes) devra être harmonisée sur l'ensemble du linéaire des boulevards avec des spécificités pour les barrières et les pôles d'attractivité.

L'ENVIRONNEMENT, LA NATURE ET LES LOISIRS AU COEUR DES BOULEVARDS



> Qualité de l'environnement

Préconisation 10

NATURE

La place de l'eau et le lien avec la Garonne, ainsi que la place de la végétation devront être renforcés dans l'espace public dans un rôle écologique (continuités écologiques, fraîcheur, etc.) et pour le confort et la santé des usagers (qualité de l'air, qualité sonore, cadre de vie).

La végétation existante sera préservée et densifiée. La végétalisation en pleine terre sera privilégiée, notamment sur les espaces délaissés et ponctuellement sur des places de stationnement.

Le projet des boulevards devra être une référence par l'ambition donnée à la place de la nature. Des objectifs mesurés et concrets seront fixés sur la qualité de l'air permettant de trouver les solutions techniques et d'aménagement adéquates.

Préconisation 11

DÉCHETS

La gestion des déchets sur les boulevards sera tenue d'être harmonisée et des systèmes innovants devront être développés sur le ramassage et le traitement des déchets.

Préconisation 12

MOBILITÉ APAISÉE ET PARTAGÉE

L'organisation des espaces de mobilité (actives et motorisées) devra être rééquilibrée et marquée physiquement, avec une sécurité et une lisibilité de chaque usage (piétons, vélos, transports en commun, véhicules motorisés). Ce principe de partage concerne tant les espaces de mobilité que les espaces de stationnement, notamment en agissant sur l'espace occupé actuellement par le stationnement sauvage.

La réflexion autour de la performance du réseau de transports en commun et de la création d'équipements relais est une condition indispensable à la diversification des modes de déplacement qui devra être intégrée au projet.

> Nature et loisirs

Préconisation 13

PROMENADE

Les boulevards seront traités comme une promenade, voire une boucle (verte, sportive, etc.) aménagée par séquence, permettant des temps de pause agréables. Cette promenade doit être en interconnexion avec les voies radiales, les quais et le réseau de parcs pour avoir une dimension métropolitaine.

Préconisation 14

SIGNALÉTIQUE ET ANIMATION

La valorisation des boulevards et l'accompagnement au changement de comportements et pratiques passeront par une signalétique innovante (autre que des panneaux d'information) et par des animations et de la communication.

LES BOULEVARDS LA NUIT



> Ambiances nocturnes

Préconisation 15

POLLUTION LUMINEUSE

L'éclairage nocturne sera pensé en cohérence avec l'identité des séquences, dans le respect de la trame noire et des habitants tout en conservant une visibilité et une sécurité pour les usagers.

Préconisation 16

VALORISATION DU BÂTI EMBLÉMATIQUE

Le bâti emblématique, dans une optique de valorisation du patrimoine et d'identification de repères, sera mis en valeur par l'éclairage sans impacter la biodiversité.

Préconisation 17

BRUIT

Les parcours seront fluidifiés la nuit pour éviter les pics de bruit (voitures, noctambules, etc.). À l'instar de la préconisation n°6 Acoustique, des objectifs mesurés et concrets seront fixés pour la qualité acoustique nocturne, permettant de trouver les solutions techniques et d'aménagement adéquates (matériaux et revêtements de sols, organisations spatiales, etc.).

> Cohabitation

Préconisation 18

PUBLICS FRAGILES

Les publics fragiles devront être pris en compte dans le projet des boulevards. Cette prise en compte sera étudiée avec les travailleurs sociaux et travailleurs de terrain pour proposer des réponses adaptées aux différents publics.

Préconisation 19

SENSIBILISATION

Le projet des boulevards accompagnera les usagers nocturnes (festifs, travailleurs, etc.) sur la cohabitation des différents usages pour garantir la sécurité et un bon partage de l'espace public entre tous.

Préconisation 20

VISIBILITÉ

Le projet des boulevards garantira la sécurité des cheminements actifs (piétons, cyclables) grâce à des marquages visibles la nuit, que ce soit pour la pratique le long du linéaire ou pour les traversées.



..... CONCERTATION

BOULEVARDS ET BARRIÈRES

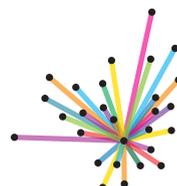
.....

CAHIER DE PRÉCONISATIONS CITOYENNES

Janvier 2022



écologie
urbaine
& citoyenne



BORDEAUX
MÉTROPOLE